



Bagnols

Flash Infos

Social



A C A M (Association Cantonale
des Assistantes Maternelles)
Mairie du Bois d'Oingt
69620 Le Bois d'Oingt

Centre Social
Place de la poste - 69380 Châtillon d'Azergues
Tél : 04 72 54 48 76 / Fax : 04 72 54 27 99
Email : cap.generations@numericable.com

Une conférence/débat organisée par le Centre Social CAP Générations et en partenariat avec l'Association des Assistantes Maternelles du Bois d'Oingt se déroulera le :

Judi 12 mars de 20h30 à 22h30

Salle de l'ancienne église du Bois d'Oingt

Les thèmes abordés seront :
L'autorité/Les limites
Vie en famille/Vie en société

**Cette conférence/débat sera animée
par
Françoise MAGARIAN, Psychologue**

Info Mairie

Evénements

Social

Associations



Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi Mardi vendredi 9h-12h 14h30-18h,
le mercredi et samedi 10h-12h , le jeudi 14h30 -18h00
Permanence du Maire et sur rendez-vous le Samedi de 10h à 12h

N° 46



Construire ensemble notre territoire de vie pour demain "

Le périmètre du SCoT Beaujolais



Les 3 principaux documents composant le SCoT :

- 1 Un rapport de présentation qui comprend un diagnostic global du territoire et une analyse de l'environnement.
 - 2 Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constitue un document politique exprimant les objectifs stratégiques retenus par les élus du territoire.
 - 3 Un Document d'Orientations Générales (DOG) qui décrit les moyens préconisés pour atteindre les objectifs fixés.
- Ces documents sont consultables dans vos 137 mairies, 13 intercommunalités, au Syndicat Mixte du SCoT et sur le site <http://scot.pays-beaujolais.com>

**Syndicat Mixte du
SCoT Beaujolais**
172, boulevard Victor Vermorel
69400 VILLEFRANCHE / S.
Tél. 04 74 65 74 40
Fax. 04 74 65 39 91
scotbeaujolais@wanadoo.fr



<http://scot.pays-beaujolais.com>

Document réalisé avec le soutien de
Rhône-Alpes

Schéma de Cohérence Territoriale du Beaujolais

Le SCoT en questions ...

1 Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale est un **document d'urbanisme** écrit par des élus locaux et dont la finalité est de planifier le développement et l'aménagement d'un territoire, à l'**horizon 2030**.

→ Le SCoT doit permettre de trouver un équilibre entre la croissance de la population, l'essor économique et la préservation de l'environnement.

2 Quel intérêt d'avoir un SCoT en Beaujolais ?

La mise en place d'un **document de cohérence** à l'échelle du bassin de vie Beaujolais est **nécessaire** parce que :

- ♦ vous habitez dans une commune du Beaujolais,
- ♦ vous travaillez à plusieurs dizaines de kilomètres de là,
- ♦ vous faites vos courses dans une ville, entre le travail et la maison,
- ♦ vous pratiquez des loisirs dans de nombreuses autres endroits, ...

C'est pourquoi, depuis fin 2004, toutes les collectivités du Pays Beaujolais ont décidé d'**unir** leurs efforts et de **travailler ensemble** afin de **préparer au mieux l'avenir** de notre territoire : **notre avenir !**



3 Un SCoT, ça m'apporte quoi au quotidien ?

Pour envisager l'avenir, le SCoT se préoccupe de tout de ce qui vous touche au quotidien : travail, transports, services, paysages, environnement, ...
Bref, **ce qui contribue à votre cadre de vie et à votre bien-être !**

→ Témoignages :



Marie et Julien, 30 ans : « Pour s'installer, on recherche un logement abordable dans une commune dynamique, bien desservie par les transports en commun pour aller travailler sans toujours prendre la voiture. »



La famille Durand : « Nous sommes installés en Beaujolais depuis pas mal de temps, mais nous nous interrogeons sur les nouveaux équipements prévus. (...) Jusqu'à quand nos enfants resteront scolarisés ici ? »



Josette, 70 ans : « Je voudrais m'assurer que tout est prévu côté services de proximité afin de rester chez moi et ne pas aller en maison de retraite. »



Jean-Claude, 51 ans : « En tant que chef d'entreprise, je souhaite être informé sur l'implantation de nouvelles zones d'activités, l'arrivée de nouveaux commerçants et artisans, d'entreprises de services, etc. »

4 Pourquoi donner votre avis sur le SCoT ?

Parce que **vous avez vos propres préoccupations**, il est important d'en faire part à ceux qui essayent d'organiser l'avenir du Beaujolais. En donnant votre avis, vous vous intéressez à la préservation de votre cadre de vie, vous vous impliquez dans le développement de votre territoire, vous vous informez sur le territoire dont vos enfants hériteront, ...

5 Comment participer à l'enquête publique ?

L'enquête publique, qui se déroule du 26 mars au 27 avril, est un temps **d'expression privilégié** que vous devez saisir si, vous aussi, vous souhaitez **préserver votre cadre de vie !**

→ Rendez-vous dans vos 13 intercommunalités et au Syndicat Mixte du SCoT Beaujolais pour **faire part de vos observations** sur les **registres d'enquête** ou par courrier adressé à la commission d'enquête à l'adresse ci-contre).

Sou des écoles

Organise les 3 heures VTT
Dimanche 22 Mars
Départ au Divin – 9h
Renseignements
Sylvie TRONCY
T:04.74.72.42.93



Associations



24 et 25 avril 2009

Des conscrits tout 9 !

Cette année, le programme des conscrits est quelque peu modifié par rapport aux années précédentes. En effet 2009 voit naître notamment l'apparition d'une retraite au flambeau.

Les festivités vont commencer dès le vendredi soir où les conscrits vont défiler vêtus de déguisements dans les rues du village. La classe en 8 sera également présente et déguisée pour célébrer l'enterrement de sa classe.

Ce défilé sera accompagné des percussions brésiliennes du Gang' ouf de Vaux en Beaujolais.

Tous les habitants seront ensuite conviés sur la Place des Marronniers où la soirée se poursuivra près de la buvette et toujours dans une ambiance musicale.

Le samedi, le programme est semblable à l'accoutumée, si ce n'est une petite variante au niveau de la fanfare. En effet, le défilé ne sera pas accompagné d'une fanfare traditionnelle mais par des percussions brésiliennes (Batucada)

Tout le monde est évidemment convié au vin d'honneur qui aura lieu sur la place des marronniers.

Un programme plus détaillé sera transmis aux habitants quelques temps avant le week-end des conscrits.

Les personnes qui désirent faire leurs conscrits et qui ne se sont encore pas manifestées peuvent encore le faire.

Merci de contacter Michaël Gay au
06.72.89.83.92

Le Bureau :

Président : Michaël Gay - Secrétaire : Valérie Carron - Trésorier : Ludovic Moissonnier

Tournois de l'EBBO-Basket

à la salle des fêtes
et dans le parc de la mairie du Bois d'Oingt

- vendredi 8 mai : à partir de midi, en semi-nocturne : tournoi seniors garçons (Challenge Romain Perreau) et filles
- samedi 9 mai : à partir de 11 h, tournoi des baby, mini-poussins et poussins
- dimanche 10 mai : à partir de 8 h, tournoi des benjamins garçons, minimes garçons, cadets garçons et filles



La Classe en 8 organise une soirée « CHOUROUTE »

Le samedi 21 mars

à la Salle des Deux Joseph à Bagnols

Le repas sera suivi d'une soirée dansante.

Tarifs : 17 € pour les adultes et 8,50€ pour les enfants âgés de moins de 12 ans

Réponse impérative avant le 16/03/09 :

Les coupons de réservation sont à retirer à l'Épicerie de Bagnols
(Fermée la journée du mercredi
et dimanche après-midi)
Tél. : 04.74.71.70.37

Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter également
Michelle RAUSCH au : 06.03.75.42.36

Venez nombreux !!

Le Bureau :

Daniel CARRON (Président) - Michelle RAUSCH (Trésorière) - Florence GRILLOT (Secrétaire)

Culturel

Exposition

B

comme Banane

« Tout tout tout
Vous saurez tout sur la
banane...
Tout tout tout tout
Je vous dirais tout sur la
banane »
(d'après P Perret)

Lieu expo: bibliothèque :



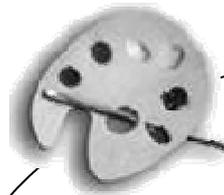
Dégustation

Vendredi 3 avril à partir
de 16 h 30, sur la place
du village :

**Dégustation-vente
autour de la banane
proposée par la
Bibliothèque**

(boissons, pâtisseries...)

Venez nombreux !:



Stage d'aquarelle

7, 8 et 9 avril

Salle des Marronniers

14h à 16h et 16h à 18h selon les groupes.

Le matériel est fourni par l'animatrice Annie Sanchez, Aquarelliste.

Ce stage, organisé par l'ADMR ADOM de Theizé, est destiné aux enfants, adolescents, adultes, débutants ou confirmés.

Pour tout renseignement, prix et inscriptions,
merci de contacter
Annie Sanchez au 06.63.61.70.20



Culturel

Pierre de Patience de Atiq Rahini

Une langue épurée, précise, au service d'un récit à la fois déchirant et sobre : celui de la révolte intérieure d'une femme en pays islamiste .
Un grand Goncourt 2008 .



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 4 avril.
Ce 4 avril à 11 h, à la salle des Marronniers, se tiendra l'**Assemblée Générale** de l'association des Amis de la Bibliothèque Municipale à laquelle tous les adhérents actuels et futurs sont cordialement invités.

Infos utiles

Permanence ADAVEM (Association d'Aide Aux Victimes Et de Médiation)

Des permanences sont organisées les 1ers et 3èmes jeudis du mois de 17h30 à 19h au Palais de Justice de Villefranche-sur-Saône.

Vous êtes victime..... d'une atteinte sur votre personne ou sur vos biens, l'ADAVEM peut vous informer sur vos droits, vous aider dans vos démarches, vous orienter vers les services spécialisés, vous proposer les conseils d'un avocat (Service gratuit et confidentiel).

Permanence d'accueil : au 228 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône. Tél. : 04.74.60.02.46

Permanence Avocats

Des consultations gratuites ont lieu au Palais de Justice de Justice de Villefranche-sur-Saône, au 350 Bd Gambetta, tous les 1^{ers} et 3èmes mardis du mois de 16h à 18h.

Santé



Ouverture d'un service de

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (S.S.I.A.D.)

sur le Canton du Bois d'Oingt
à partir du 1^{er} Mars 2009.

Pour tout renseignement,
merci de s'adresser à l'Hôpital
intercommunal de Grandris-
Letra au numéro suivant :

04.74.03.02.58.



Pharmacie de Garde

22 mars	Le Bois d'Oingt
29 mars	Chazay d'Azergues
05 avril	Anse
12 avril	Liergues
13 avril	Ternand
19 avril	Châtillon d'Azergues
26 avril	Pommiers
01 mai	Le Bois d'Oingt
03 mai	Anse



PROCHAIN FLASH INFOS

Début Mai 2009
Date limite de dépôt des articles :
25 Avril 2009
Merci de déposer
vos articles en Mairie.

Collecte des déchets



Conformément à la réglementation , les sacs poubelles ne seront plus collectés s'ils ne sont pas mis dans un bac plastique (bac en vente dans les déchetteries) contacter la CCPBO 04 74 71 48 80

